

**BILAN DU FONDS ARMANDE BÉGIN
POUR LA PROMOTION DES FEMMES AU MALI
MARS 2017**

Ce bilan a pour objectif d'informer les donateurs et les donatrices du Fonds Armande Bégin du CECI sur les montants recueillis, l'allocation des fonds et les résultats obtenus notamment en 2016.



Les femmes et leurs enfants au centre de santé de Yrimadjo, quartier pauvre de Bamako

Le Fonds Armande Bégin a été créé fin 2011, suite au décès d'Armande Bégin, ancienne coopérante volontaire du CECI au Mali de 2006 à 2010. C'est une façon à la fois de commémorer sa mémoire et de continuer les actions qu'elle avait initiées en faveur des femmes démunies. Le Fonds Armande Bégin a pour objectif d'accroître les conditions de vie des femmes par l'augmentation de leurs revenus et par l'amélioration de leur santé et de celle de leurs enfants. Le fonds est géré par le CECI et notamment son équipe de professionnels au Mali.

I. Montants recueillis

Les montants recueillis auprès des donateurs et donatrices sont en constante augmentation depuis la création du fonds comme le montre la *figure 1*.

Le montant total collecté en 2011 était de 20 123 \$ et atteint maintenant un total de 57 000 \$ en 2016. Depuis sa création, le Fonds totalise près de 200 000 \$ à la fin décembre 2016.

Le nombre de donateurs et donatrices est de 1018, et le nombre de dons est de 1779 depuis le démarrage du Fonds.

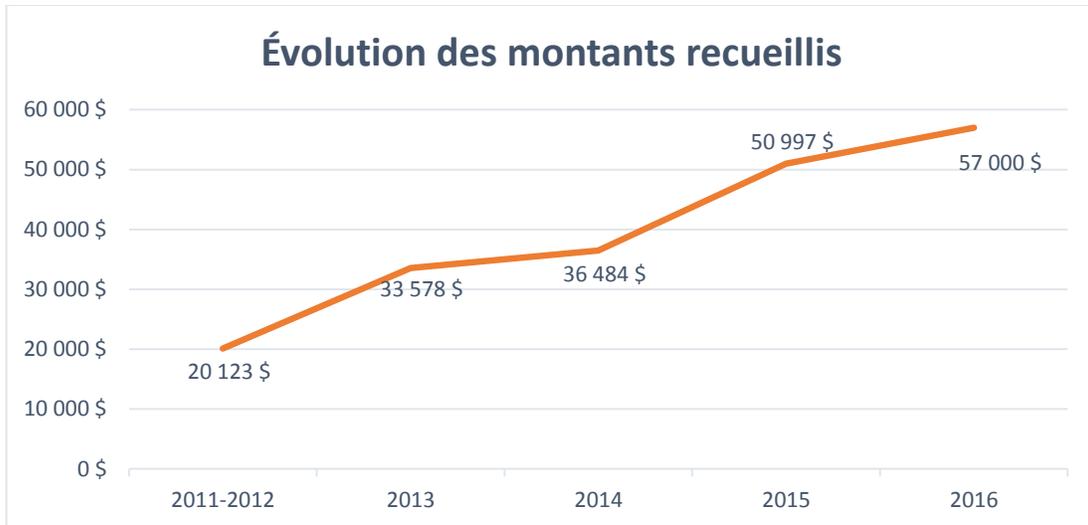


Figure 1

Plusieurs activités de collecte de fonds sont organisées par la famille et les ami-e-s d'Armande. Le CECI participe chaque année à la course du «Défi caritatif de la Banque Scotia» et le fonds Armande Bégin a sa propre équipe. Les participant-e-s marchent ou courent 5K, 10K ou 21K et sollicitent des dons en argent auprès des membres de leur entourage. En 2016, près de 40 personnes ont participé au défi, et on s'attend à une participation similaire les 22 et 23 avril 2017.



Une partie des participant-e-s au Défi caritatif de la banque Scotia en 2016

II. Montants alloués aux organisations de femmes du Mali

Ce sont 90 % des montants recueillis qui sont alloués aux organisations de femmes, 10 % contribuant aux frais de gestion du CECI. Ainsi 180 014 \$, dont 53 000 \$ en début 2017, ont été alloués à 24 associations regroupant près de 1120 femmes. Ces associations sont des coopératives et des groupements à statut divers, situées dans les quartiers pauvres de Bamako ou dans des régions comme Tombouctou et Kayes au nord du pays ainsi que Sikasso. Elles ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.



Groupe de femmes du village de Iloa près de Tombouctou, au bord du fleuve Niger, se rendant travailler dans leurs champs en pirogue.

III. Activités et résultats obtenus

Les fonds alloués aux associations se divisent en trois catégories: le microcrédit, la formation, l'équipement.

a) Le microcrédit

Ce sont 28 % des fonds recueillis en 2016 qui ont été alloués début 2017 pour les microcrédits. Alors que les années antérieures, c'était plus de 50 %. Ceci s'explique par le fait que plusieurs associations bénéficiaires jugent que leur fonds de crédit est pour l'instant suffisant et s'assurent de le gérer de façon sécuritaire. Ces fonds de crédit appartiennent aux associations et servent à financer des activités économiques individuelles ou collectives: production maraichère, élevage de moutons et de volaille, transformation et vente de produits agroalimentaires, fabrication et vente de savon, teinture de tissus, petit commerce, ateliers de couture, garderies d'enfants etc. Ces femmes n'ont généralement pas accès au crédit bancaire parce qu'elles sont trop pauvres pour offrir des garanties. Les montants des microcrédits individuels sont de l'ordre de 50 à 250 \$ pour des périodes de 6 à 12 mois avec des intérêts de l'ordre de 12 % (le taux d'intérêt pratiqué par les institutions bancaires peut dépasser les 20%). La *figure 2* montre l'évolution du nombre de femmes bénéficiant de microcrédits.

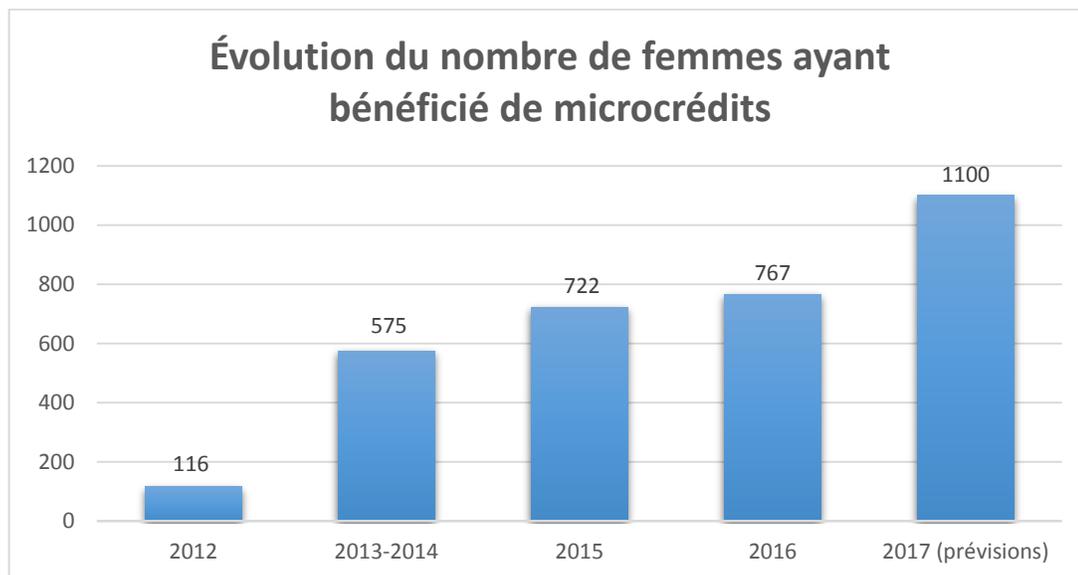


Figure 2

Le taux de remboursement est de l'ordre de 95 à 100%. Les intérêts contribuent à augmenter le capital ou servent à constituer des fonds sociaux pour venir en aide aux femmes les plus nécessiteuses.

Certaines associations mettent les montants reçus du Fonds Armande Bégin en garantie dans des caisses populaires locales pour que celles-ci prêtent aux femmes jusqu'à 3 fois le montant de la garantie. Les avantages de cette formule sont une disponibilité plus grande de microcrédits et une accessibilité des femmes les plus pauvres au système formel de crédit.

Un suivi a été fait auprès d'un échantillon de femmes de quelques associations différentes qui ont accepté de donner de l'information sur l'augmentation de leurs revenus grâce à cet accès au microcrédit. En moyenne, l'augmentation nette de leur revenu est de l'ordre de 100 \$ par mois. Cela semble peu, mais il faut le comparer au montant du salaire minimum au Mali qui n'est que de 80\$ par mois! En 2017, toutes les associations appuyées ont donné leur accord pour mettre en place un système de suivi par échantillonnage qui permettra de mieux mesurer les gains de revenus et à terme d'appréhender l'amélioration des conditions de vie des femmes.

b) La formation

Ce sont 34 % des fonds alloués en 2017 qui ont servi à financer des sessions de formation organisées pour les femmes membres des associations dans les domaines de la santé-nutrition, de la gestion du crédit, de la commercialisation, de l'entrepreneuriat et dans divers domaines techniques : production et transformation agroalimentaire, teinture, coiffure, couture etc.

Dans le domaine de la santé, deux comités de femmes utilisatrices des centres de santé communautaire ont reçu des appuis qui leur ont permis de former 2477 femmes en nutrition des enfants et en prévention en matière de santé. Par ailleurs, 142 femmes ont reçu des repas gratuitement lors de leur accouchement ainsi qu'une trousse d'hygiène pour retourner à la

maison. Habituellement les femmes qui accouchent retournent chez elles le jour même sans avoir eu de repas.

c) L'investissement

Ce sont 30 % des fonds alloués début 2017 qui ont été octroyés pour investir en infrastructure et matériel, entre autres: construction de boutiques de vente, achat de matériel pour la transformation agroalimentaire et pour les ateliers de couture et de coiffure, équipement d'une cuisine communautaire etc. Chaque association de femmes reçoit une formation de base sur les comptes d'exploitation et l'amortissement. Ainsi, elles doivent prévoir des réserves pour la maintenance des équipements ainsi que pour le renouveler, le don n'ayant lieu qu'une seule fois pour démarrer.

IV. Conclusion

Ces dernières années, l'insécurité s'est amplifiée au Mali à cause du terrorisme islamique et a contribué à fragiliser davantage la situation des populations pauvres dont particulièrement celle des femmes. Les appuis apportés par le Fonds Armande Bégin sont d'autant plus appréciés et nécessaires car ils vont directement aux femmes pauvres. Le suivi serré effectué par la famille d'Armande et par l'équipe du CECI permet de garantir aux donateurs et donatrices que leur argent va directement aux femmes ciblées, leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille d'une façon durable, grâce notamment au microcrédit et à la formation.

Pour suivre toutes les actions du Fonds Armande Bégin, nous vous invitons à consulter notre page Facebook:

<https://www.facebook.com/FondsArmandeBegin>



Les membres de la coopérative des femmes d'économie sociale et solidaire devant leur magasin de vente de produits agroalimentaires transformés.